

# Enjeux et contextes européens et internationaux de la biodiversité

*Dominique Richard*

*Centre thématique européen sur la diversité biologique*

(antenne spécialisée de l'Agence Européenne de l'Environnement,  
coordonnée par le Muséum national d'Histoire naturelle à Paris)

Paris, 23 mars 2017





<http://www.eea.eu.int>

## L'Agence Européenne de l'Environnement

- Une des 37 agences scientifiques et techniques de l'Union européenne
- Mise en place en 1994 à Copenhague
- **Sa mission** : *aider au développement durable ainsi qu'à une amélioration sensible et mesurable de l'environnement en Europe, par la fourniture, aux décideurs politiques et au public, d'une information opportune, ciblée, pertinente et fiable*

THE EUROPEAN ENVIRONMENT  
STATE AND OUTLOOK 2015



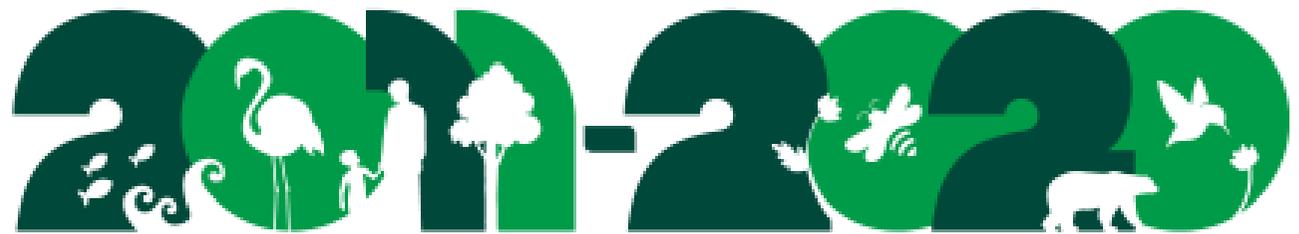
Transports



Climate change



Biodiversity



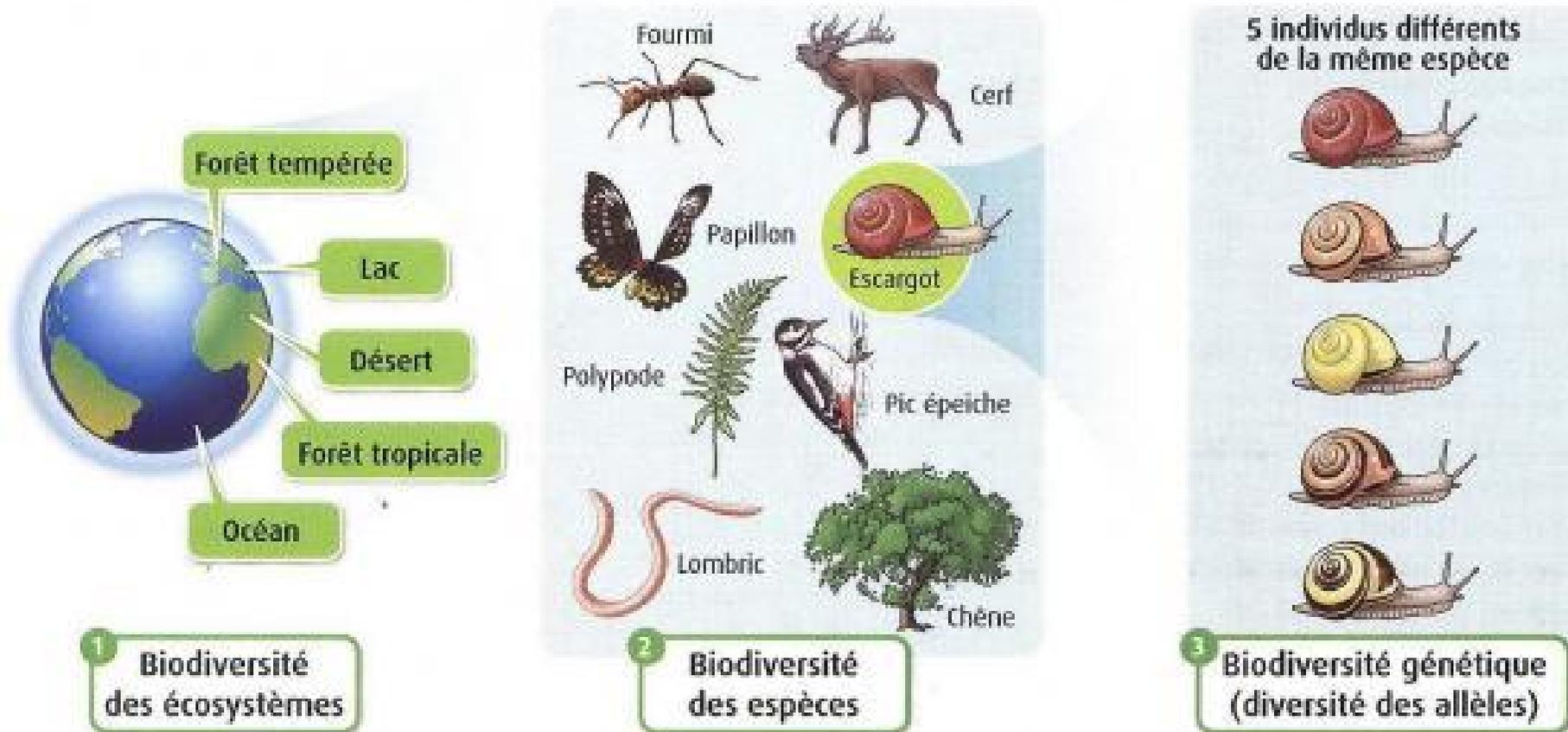
**Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité**



## Art 2 de la Convention sur la Diversité Biologique:

“la biodiversité est la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces et ainsi que celle des écosystèmes”

### Les trois niveaux de la biodiversité

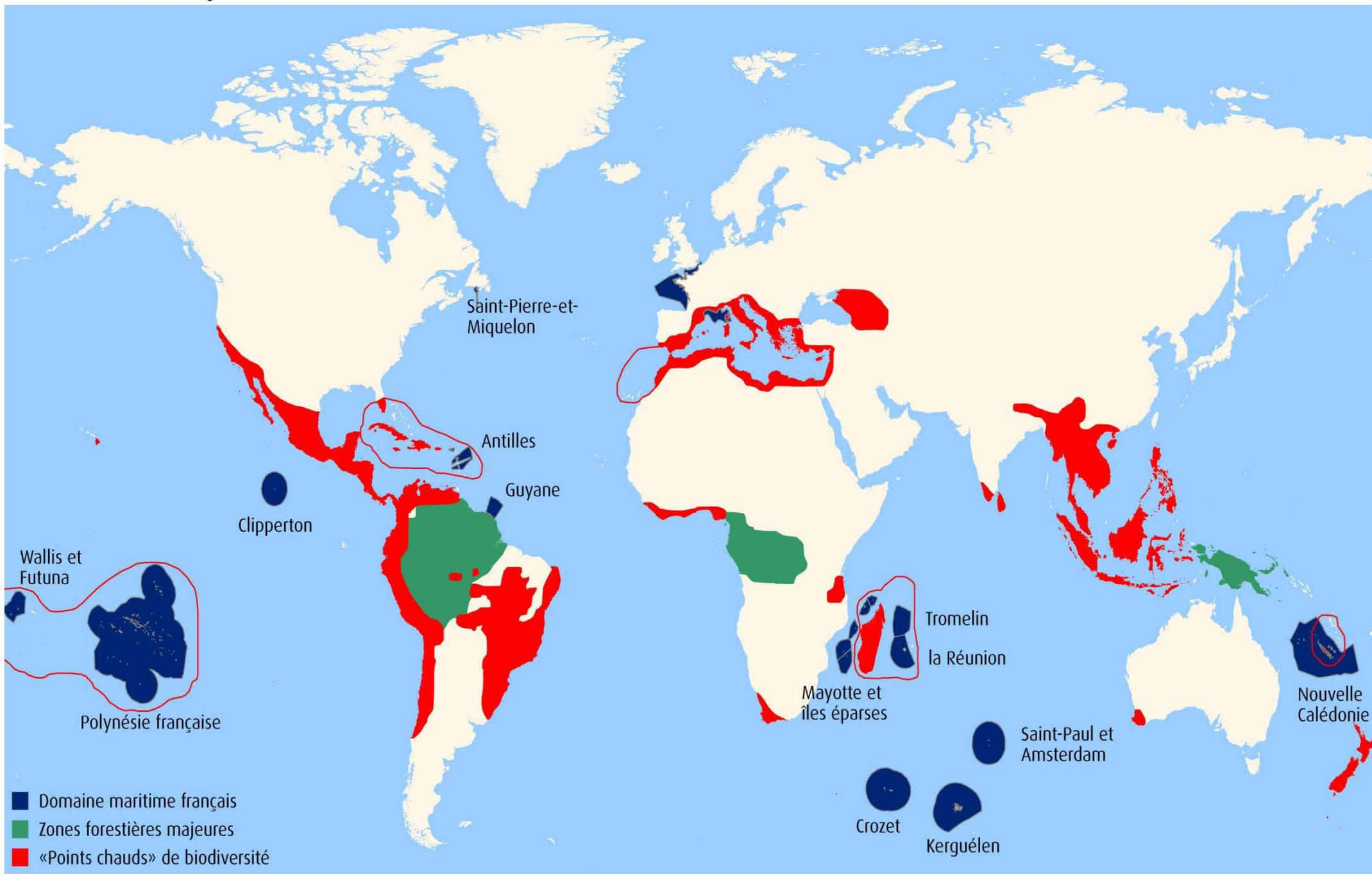


Paysages?

# Responsabilité française en termes de biodiversité

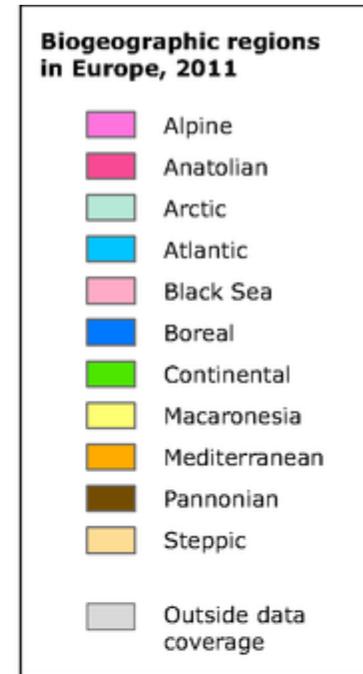
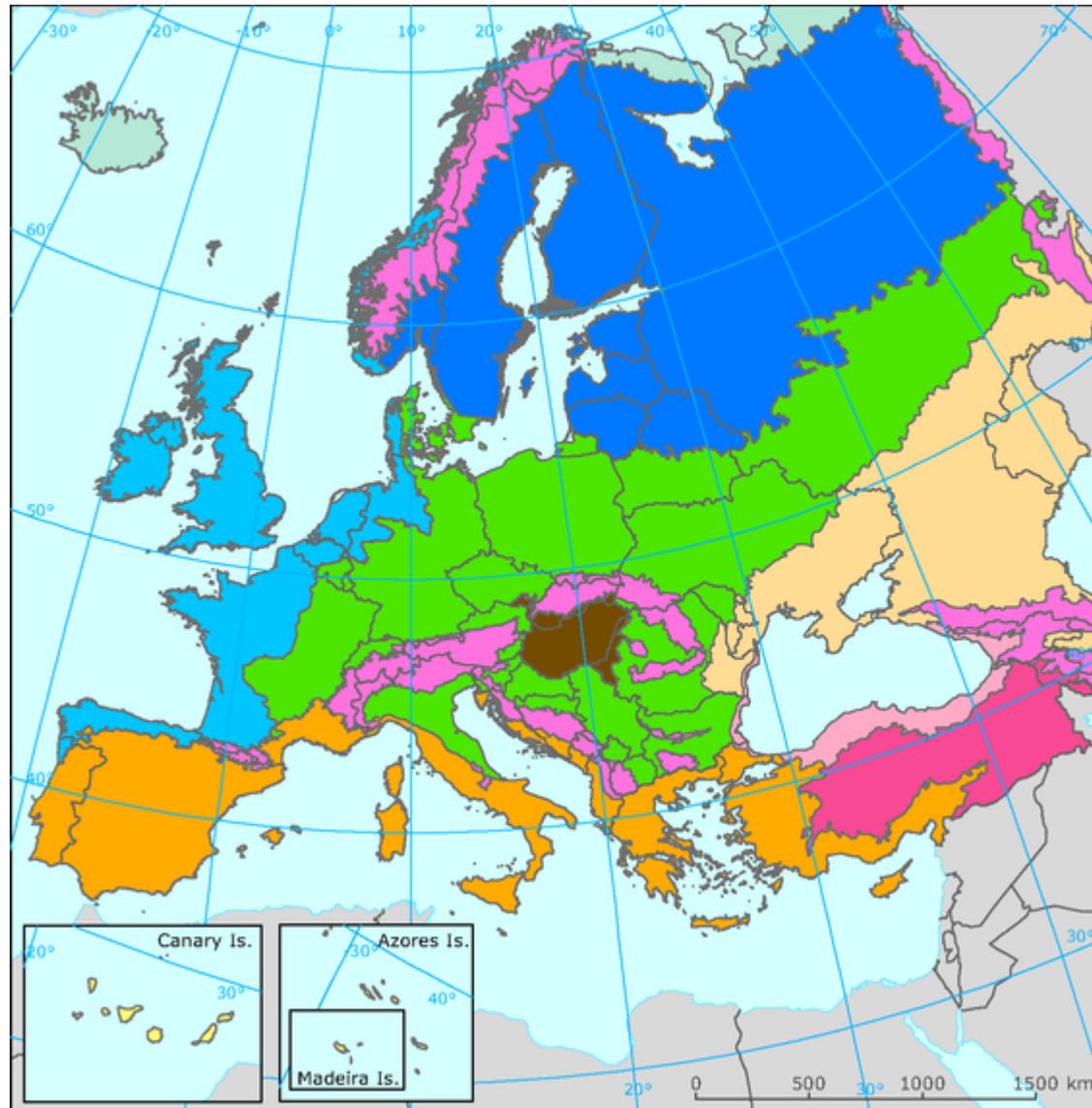


## Localisation des « points chauds » de biodiversité



Source : UICN. Traitements : SOeS, 2013.

La France métropolitaine est concernée par quatre des onze zones biogéographiques européennes (atlantique, continentale, méditerranéenne et alpine) ce qui en fait **l'un des pays les plus diversifiés de l'Union européenne.**



# France métropolitaine



La France possède **40 % de la flore d'Europe sur moins de 12 % de la surface du continent** avec un fort endémisme surtout dans sa partie méditerranéenne

- **62 % des types d'habitats d'intérêt communautaire**

listés dans le cadre de la directive « Habitats » sont présents sur le territoire métropolitain.



- Le **domaine rural** où s'exercent notamment les activités agricoles et pastorales, **recouvre plus de la moitié du territoire français**. On y retrouve non seulement de nombreux habitats et espèces du territoire, y compris celles inscrites dans les livres rouges,

mais également le patrimoine vivant unique des espèces, variétés et races cultivées ou élevées, sélectionnées au cours de l'histoire.



# Outre-mer

Les collectivités françaises sont situées:

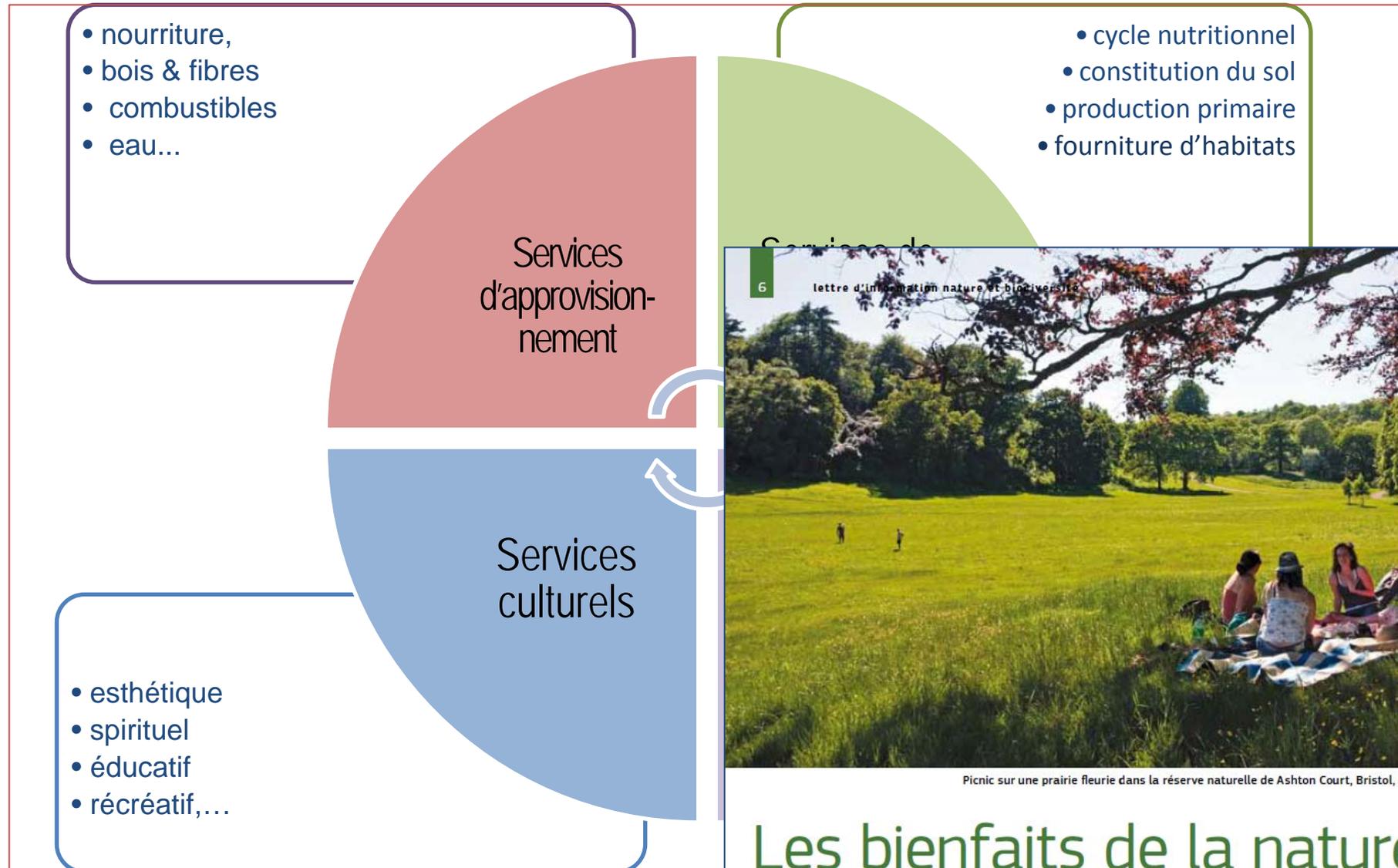
- dans les **deux hémisphères** ;
- dans **trois océans** : Atlantique, Pacifique, Indien ;
- dans **huit grandes régions biogéographiques** en zones : australe, antarctique, équatoriale, tropicale, et sub-boréale.

Bien que 4 fois plus petites que la métropole, **les collectivités d'outre-mer abritent autant d'espèces endémiques que toute l'Europe occidentale**: 3 450 espèces végétales et 380 espèces de vertébrés uniques au monde

Grâce à l'Outre-mer la France possède le **deuxième domaine maritime mondial**. Elle héberge **10% des récifs coralliens et des lagons de la planète** et se retrouve au 4<sup>e</sup> rang derrière l'Australie, l'Indonésie, et les Philippines



# La biodiversité et les écosystèmes au sein desquels elle s'exprime, fournit un grand nombre des biens et services qui soutiennent la vie humaine:



## Les bienfaits de la nature et de la biodiversité sur la santé

# Ex. Services écologiques & agriculture

Services contribuant directement au revenu agricole tels que rendements des prairies et espèces fixatrices d'azote, diversité de plantes qui améliorent l'appétence pour le bétail, qualité des fromages



Services contribuant au bon fonctionnement des agrosystèmes pollinisation des cultures avec abeilles; fourniture des ressources aux plantes par une bonne qualité physique du sol liée à la biodiversité, lutte contre ravageurs de culture



Services hors rendement agricole: protection des ressources en eau, régulation du climat, tourisme,



# Ex: Services écologiques & protection



Les mangroves dispersent les vagues grâce à la résistance qu'exercent leurs racines et leurs tiges multiples. L'énergie d'une vague peut être réduite de 75 % lorsqu'elle passe à travers 200 mètres de mangroves.



Un récif corallien typique peut absorber 90 % de la force d'impact d'une vague

Les forêts assurent la protection de zones habitées contre les avalanches. L'entretien & gestion de forêts coûte 10 fois moins cher que des infrastructures



# Une biodiversité sous pression!



# Au niveau mondial

Sur 82 954 espèces évaluées par l'UICN en 2016, 23 928 espèces (28%) sont menacées d'extinction dont quatre espèces de grands singes sur six classés en danger critique d'extinction

20 % des races d'animaux d'élevage sont menacées

30% des stocks de poissons étant définis comme surexploités par l'homme

11 % des zones naturelles existant dans le monde en 2000 pourraient être perdues à l'horizon 2050

60 % des récifs coralliens pourraient disparaître d'ici 2030

# En Europe

- Le dernier bilan de santé des espèces et habitats ciblés par la Directive européenne Habitats/Faune/Flore (2013) montre que:
  - Sur 1200 espèces, seules **23% des évaluations de l'état de conservation sont favorables** pour **18% défavorables/mauvais** (FR: 28% favorables, 24% défavorables/mauvais )
  - Sur 230 habitats, seules **16% des évaluations sont favorables** pour **30% défavorables/mauvais** (FR: 22% favorables, 35% défavorables/mauvais)
- En 25 ans, déclin de:
  - 30% des populations **d'oiseaux des milieux agricoles** (FR: - 32%)
  - 50 % des populations de **papillons de prairie**
- Près de 30 % du territoire de l'UE 27 est aujourd'hui **modérément à très fragmenté**;
- 50 % des **zones humides ont disparu** en 50 ans (FR: 52 % des zones humides échantillonnées en état stable ou en amélioration sur la période 2000-2010)

# Quelles sont les principales causes du déclin de la biodiversité ?



# 5 grands types de pressions reconnus **internationalement**

		Modification des habitats	Changements climatiques	Espèces envahissantes	Sur-exploitation	Pollution (azote, phosphore)
Forêts	Boréales	↗	↑	↗	→	↑
	Tempérées	↘	↑	↑	→	↑
	Tropicales	↑	↑	↑	↗	↑
Terres arides	Prairies des zones tempérées	↗	↑	→	→	↑
	Méditerranéennes	↗	↑	↑	→	↑
	Prairies des savanes tropicales	↗	↑	↑	→	↑
	Déserts	→	↑	→	→	↑
Eaux intérieures	↑	↑	↑	→	↑	
Côtières	↗	↑	↗	↗	↑	
Marines	↑	↑	→	↗	↑	
Îles	→	↑	→	→	↑	
Montagnes	→	↑	→	→	↑	
Polaire	↗	↑	→	↗	↑	

Impact des moteurs de changements sur la diversité biologique au cours du dernier siècle

Faible	□
Modéré	□
Fort	□
Très fort	□

Évolution actuelle des moteurs de changement

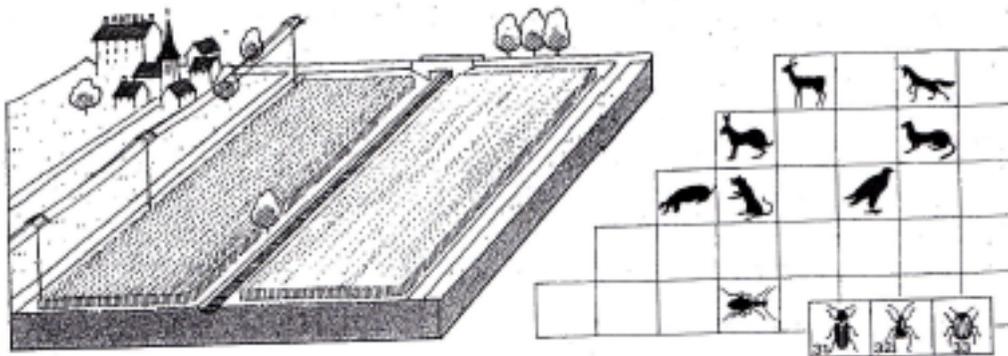
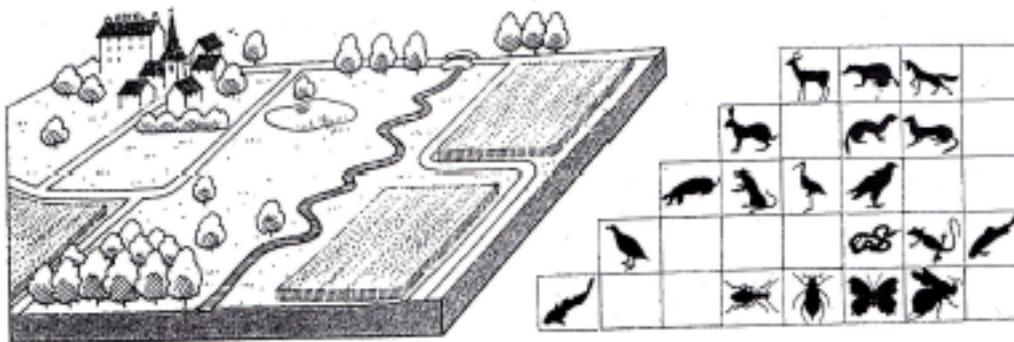
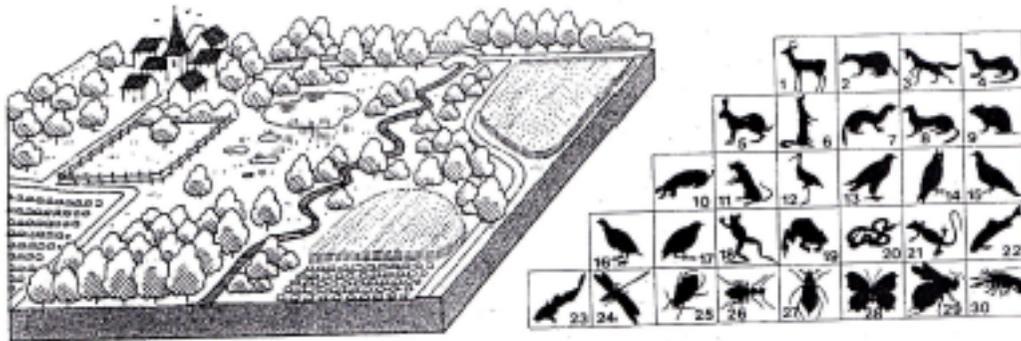
Impact décroissant	↘
Impact persistant	→
Impact s'aggravant	↗
Accroissement très rapide de l'impact	↑



= Global Biodiversity Outlook 2 (GBO2) 2006

Publication de la Convention sur la Diversité Biologique, réalisée à partir d'une gamme de sources d'info, incluant rapports nationaux à la CBD, indicateurs de biodiversité, littérature scientifique

## PAYSAGE ET BIODIVERSITE



Exemple de l'influence  
d'une modification des  
habitats sur la biodiversité:  
**Homogénéisation biotique**

**Des réponses à toutes échelles  
et concernant tous les secteurs**



# Niveau mondial

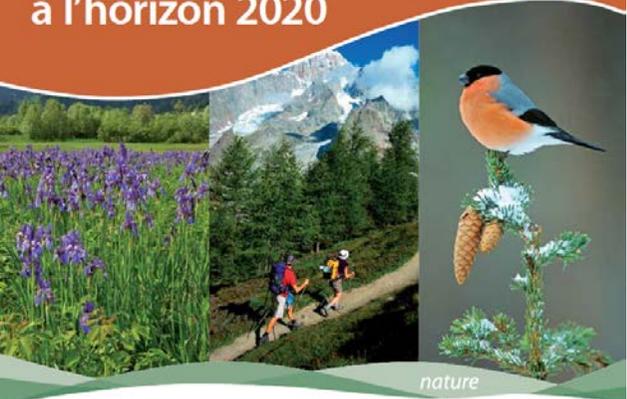


La **stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020** et les **stratégies régionales** sont la concrétisation de l'engagement français au titre de la convention sur la diversité biologique



## 20 objectifs découlant de cinq buts stratégiques

- But stratégique A** Aborder les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique au gouvernement et à la société
- But stratégique B** Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable
- But stratégique C** Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- But stratégique D** Améliorer les avantages pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes
- But stratégique E** Renforcer la mise en œuvre au moyen de la planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités



nature

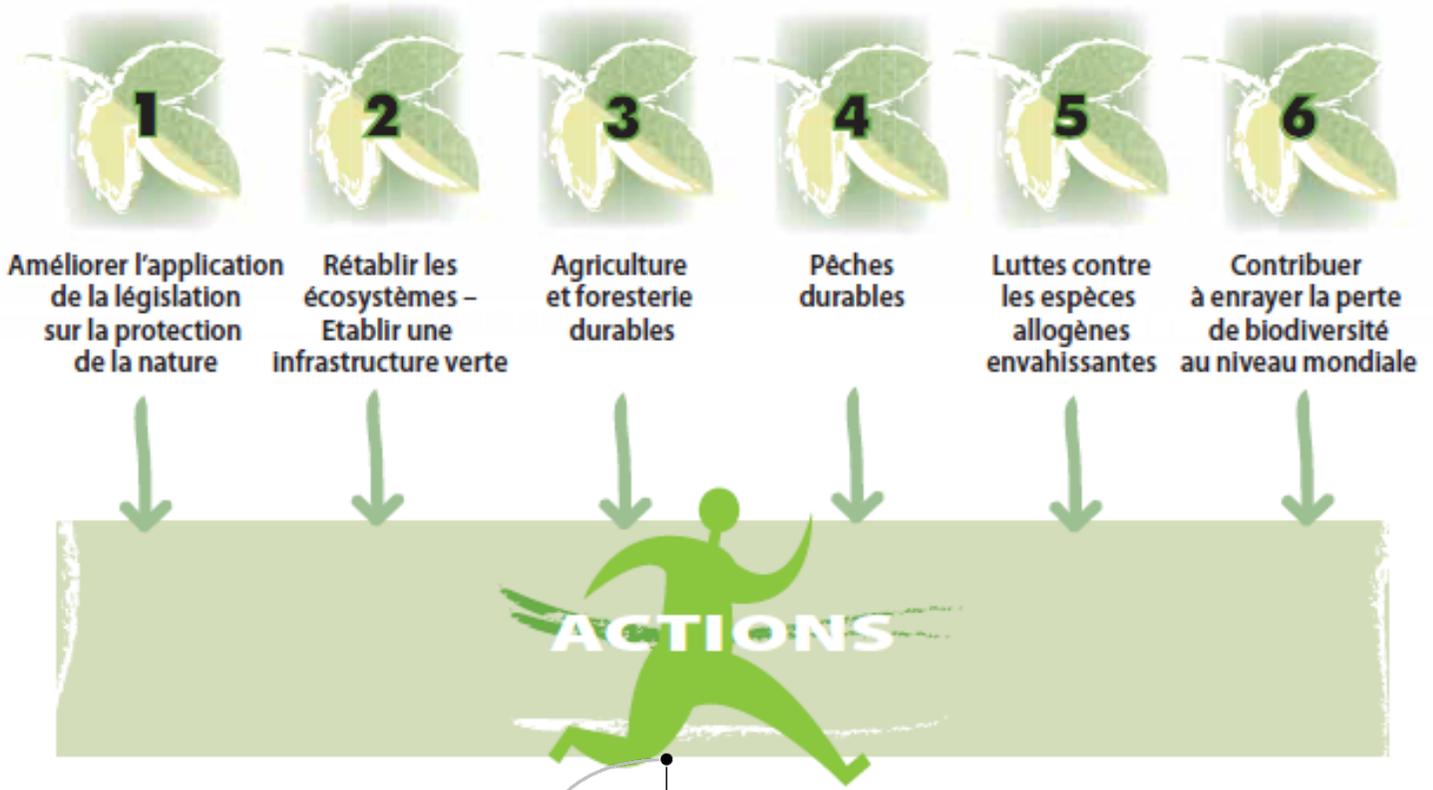


## Structure de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020

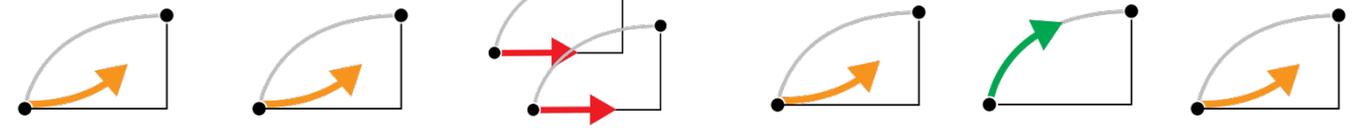
**VISION A L'HORIZON 2050**

**Objectif prioritaire à l'horizon 2020**  
*Enrayer la perte de biodiversité – Rétablir les services écosystémiques – Contribution mondiale*

### SIX OBJECTIFS



Progrès à mi-parcours (2015)



## Directives Oiseaux et Habitats (liées à l'objectif 1)



A l'issue d'un processus d'examen initié en 2014, visant à évaluer l'efficacité, l'efficience et la valeur ajoutée des Directives Oiseaux et Habitats, piliers de la politique européenne en matière de biodiversité (Fitness check of Nature Directives), le Commissaire européen en charge de l'environnement, des affaires maritimes et des pêches, Karmenu Vella, a annoncé le 8 décembre 2016:

" L'évaluation portée par notre Commission a reconnu que **les Directives européennes Oiseaux et Habitats demeurent pertinentes et adaptées aux besoins**. Elles ne vont pas être "ré-ouvertes..... Notre objectif sera désormais de s'assurer que ces Directives sont mises en oeuvre de la façon la plus efficace et efficiente afin de déployer leur plein potentiel pour la nature, les gens et l'économie... »

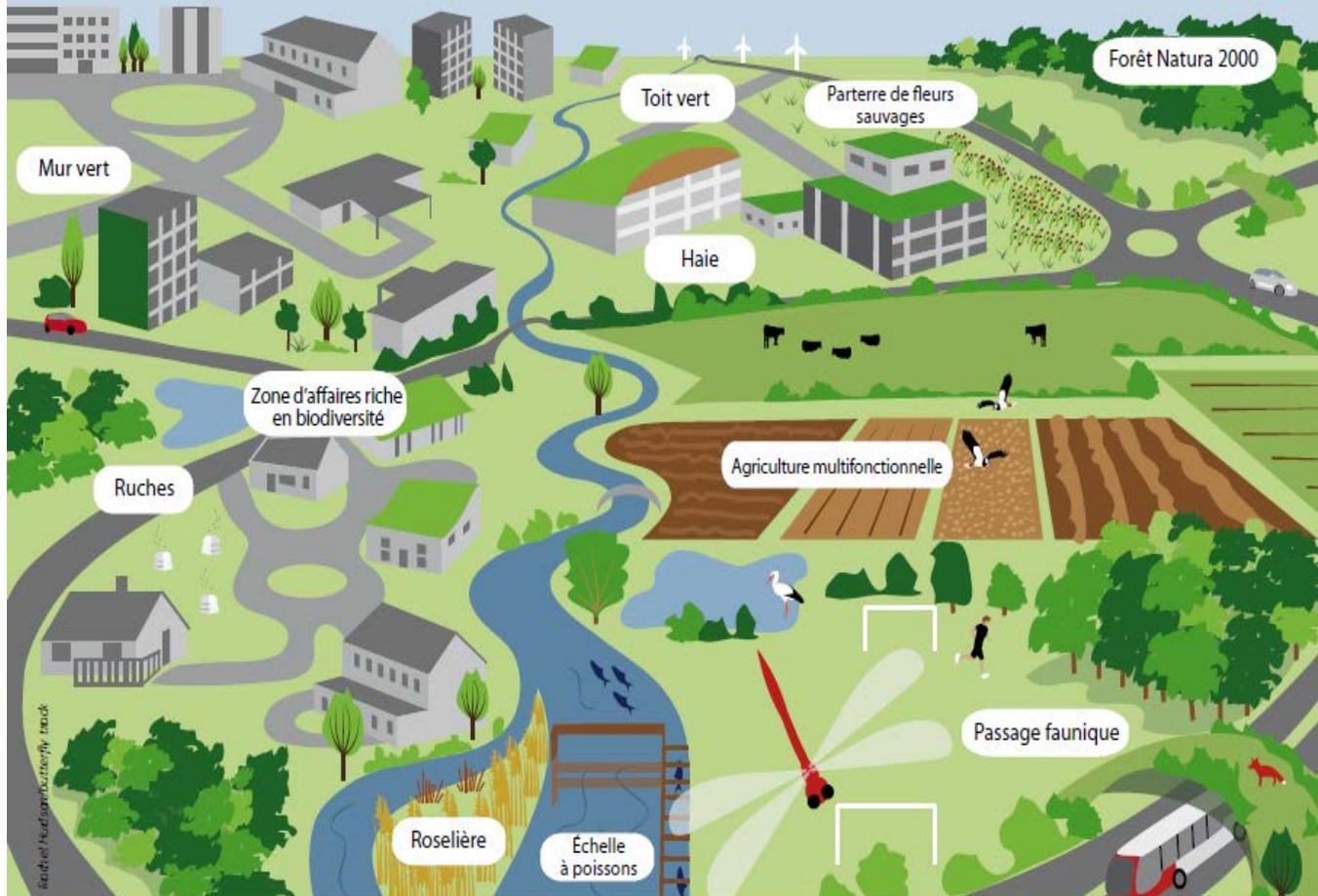
Pour cela la Commission Européenne travaille, en liaison avec les Etats-membres, à un **Plan d'action opérationnel** qui devrait être adopté en avril 2017.

## Infrastructure verte (liée à l'objectif 2)



Publication, en 2013, de la **Stratégie Européenne pour une infrastructure verte**, reposant sur quatre éléments principaux:

- Promouvoir l'infrastructure verte dans les principales politiques européennes (e.g. politique régionale, agricole, transports...)
- Soutenir les projets d'infrastructure verte à l'échelle européenne
- Améliorer l'accès au financement pour les projets d'infrastructure verte
- Améliorer l'information et promouvoir l'innovation



## Composantes potentielles d'une infrastructure verte:



■ les régions clés à grande biodiversité qui agissent en tant que pôles pour l'infrastructure verte, comme les sites protégés Natura 2000;



■ les régions clés à l'extérieur des zones protégées abritant de vastes écosystèmes sains;



■ les habitats restaurés qui contribuent à reconnecter ou à améliorer les zones naturelles existantes, comme une roselière restaurée ou une prairie de fleurs sauvages;



■ les éléments naturels qui agissent en tant que couloirs ou tremplins pour la faune, comme les petits cours d'eau, les mares, les haies ou les bandes forestières;



■ les dispositifs artificiels qui améliorent les services de l'écosystème ou contribuent à la circulation de la faune, comme les écoducs ou passerelles écologiques, les échelles à poissons ou les toits verts;



■ les zones tampon qui sont gérées durablement et contribuent à améliorer la qualité écologique générale et la perméabilité du paysage à la biodiversité, ex. agriculture respectueuse de la faune;



■ les zones multifonctionnelles où les affectations compatibles du sol peuvent permettre d'avoir un aménagement du territoire qui soutienne les utilisations multiples du sol sur une même zone géographique, ex. production de denrées alimentaires et activités récréatives.



## LE JARDIN SAUVAGE



### LE JARDIN SAUVAGE

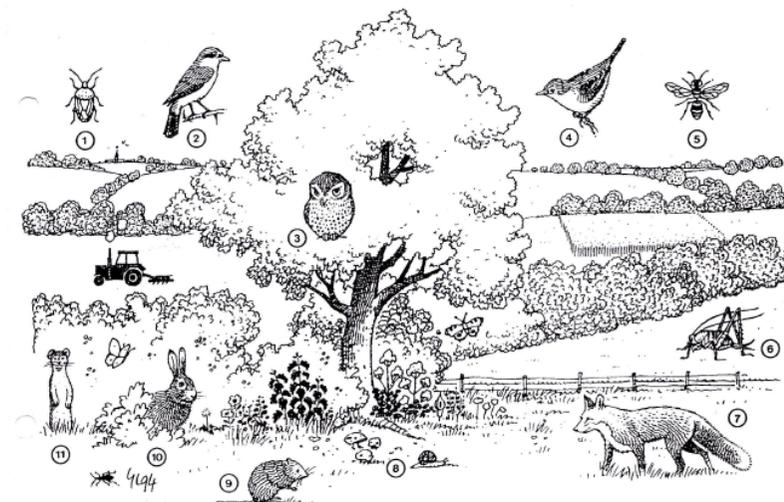
- (1) Troglodyte mignon
- (2) Chauve-souris
- (3) Rouge gorge
- (4) Mésange charbonnière

- (5) Bourdon
- (6) Petite tortue
- (7) Escargot
- (8) Zygène

- (9) Libellule
- (10) Lézard
- (11) Coccinelle
- (12) Lérot

- (13) Hérisson
- (14) Grenouille

## LA HAIE SAUVAGE



### LA HAIE SAUVAGE

- (1) Punaise
- (2) Pie grèche
- (3) Chouette hulotte

- (4) Fauvette grisette
- (5) Guêpe
- (6) Sauterelle

- (7) Renard
- (8) Escargot
- (9) Campagnol

- (10) Lapin
- (11) Fouine

## Agriculture et forêt (lié à l'objectif 3)

- Intégrer les besoins en matière de biodiversité dans le cadre de la **révision (en cours) de la Politique Agricole Commune**:

Consultation publique sur la modernisation et la simplification de la politique agricole commune (PAC) jusqu'au 2 mai 2017:

[https://ec.europa.eu/agriculture/consultations/cap-modernising/2017\\_fr](https://ec.europa.eu/agriculture/consultations/cap-modernising/2017_fr)

- En septembre 2013, une **nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts** a été adoptée par la Commission européenne avec pour principes directeurs la gestion durable des forêts et la promotion de leur rôle multifonctionnel, l'utilisation efficace des ressources et la responsabilité de l'UE à l'égard des forêts à l'échelle mondiale.  
En septembre 2015, adoption d'un plan de mise en œuvre pluriannuel de la stratégie forestière

# Espèces exotiques envahissantes (lié à l'objectif 5)



Règlement de l'Union européenne sur les **espèces exotiques envahissantes**, entré en vigueur en janvier 2015.

3 axes:

- Prévention
  - Détection précoce et éradication rapide
  - Gestion des espèces exotiques envahissantes déjà établies
- 
- Une liste préliminaire de **37 espèces considérées comme prioritaires au niveau UE**

# Liens utiles

## **Niveau mondial:**

Portail de la Convention sur la Diversité Biologique

<http://www.cbd.int/>

## **Niveau Européen:**

Biodiversity Information System for Europe

<http://biodiversity.europa.eu/>

Agence Européenne pour l'Environnement

<http://www.eea.europa.eu/>

Centre Thématique Européen sur la Diversité Biologique

<http://bd.eionet.europa.eu/>

## **Niveau français:**

Centre d'échange pour la Convention sur la Diversité Biologique

<http://biodiv.mnhn.fr/>

SINP - Observatoire de la biodiversité

<http://www.naturefrance.fr/spip.php?rubrique36>

Inventaire National du Patrimoine Naturel

<http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp>



***MERCI DE VOTRE ATTENTION!***

